



**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE  
APPEL D'OFFRES DE CONCEPTEURS**

**CONSTRUCTION DE 84 LOGEMENTS DE TYPE LLS/LLTS « AGAMI »  
LOTISSEMENT BALATÉ À SAINT-LAURENT DU MARONI**

Marché privé de Maîtrise d'oeuvre – CPV : 71200000

**1. Pouvoir Adjudicateur / Acheteur**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO.)  
33, avenue Jean Jaurès - BP 812  
97388 KOUROU Cedex  
Téléphone : 0594 32 10 34  
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

**2. Procédure de passation du marché**

Marché de Maîtrise d'oeuvre sur appel d'offres ouvert.

**3. Objet de la consultation**

Marché de Maîtrise d'oeuvre Bâtiment et VRD pour la construction de 84 LLS/LLTS (58 LLS et 26 LLTS) « AGAMI », situés sur l'îlot 3 du lotissement Balaté à SAINT-LAURENT DU MARONI.

**4. Contenu de la mission qui sera confiée à l'attributaire**

Mission de base et mission témoin portant sur les ouvrages d'infrastructure définis aux articles R2431-8 à R2431-18 et R2431-24 à R2431-30 du Code de la commande publique (livre IV – 2ème partie).

La mission sera complétée par des plans de principe d'EXE pour les lots techniques permettant d'aboutir à une DPGF qui servira de base pour le chiffrage des entreprises dans le DCE.

**5. Caractéristiques principales**

Les ouvrages réalisés sont de type collectifs R+2 (répartition idéale).

<u>Typologies :</u>	<u>LLS</u>	<u>LLTS</u>
	12 logements T2	6 logements T2
	16 logements T3	7 logements T3
	18 logements T4	8 logements T4
	12 logements T5	5 logements T5

Le projet doit prendre en compte les aménagements de la zone en réseaux tertiaires et la construction des bâtiments.

- Le coût prévisionnel des travaux de Bâtiment est estimé à **7 770 000 €** ;
- Le coût prévisionnel des travaux VRD est estimé à **1 680 000 €** ;
- Date prévisionnelle de début des prestations : 4ème trimestre 2022 ;
- Date prévisionnelle de commencement des travaux Bâtiment : 1ème trimestre 2024 ;
- Mode de dévolution des marchés de travaux : entreprises en corps d'état séparés ;
- Variantes : non autorisées.

**6. Modalités de financement – paiement**

Financement : fonds propres du Maître d'Ouvrage, prêts de la CDC, subvention de l'Etat (LBU)  
Paiement : délai global de 30 jours, virement bancaire.

**7. Conditions de participation**

La prestation est réservée à une profession particulière : Maîtres d'oeuvre – Loi MOP.

La consultation est ouverte à des soumissionnaires se présentant seuls ou en groupement dans les conditions énoncées au règlement de la consultation; dans tous les cas, les compétences exigées sont obligatoires et devront être exprimées dans le dossier de candidature sous peine d'exclusion.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire retenue par l'organisme qui passe le marché est l'euro (€).

Le délai d'engagement est de 120 jours.

#### **8. Réception des offres**

Les offres doivent être transmises uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

#### **9. Délai de remise des offres**

La date limite de réception des offres est fixée au **mercredi 31 août 2022 à 12h00**.

#### **10. Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **11. Dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend :

- une notice descriptive ;
- le Règlement de la Consultation ;
- l'Acte d'Engagement et son annexe décomposition de la mission et de la rémunération ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Il sera disponible gratuitement sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante : <http://simko973.e-marchespublics.com>

#### **12. Renseignements d'ordre administratif et technique**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur.

#### **13. Procédure de recours**

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal Judiciaire de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 0596 48 41 41 – Fax : 0596 48 43 32.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé précontractuel : recours possible avant la conclusion du contrat (articles 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile);
- référé contractuel : recours possible après la conclusion du contrat au plus tard au 31<sup>ème</sup> jour suivant la publication de l'avis d'attribution. En l'absence de publication ou de notification du marché, le recours peut être formé jusqu'à l'expiration d'un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. (articles 11 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-3 du code de procédure civile).

#### **14. Organes de publication**

- JOUE
- BOAMP n° 22-101929
- Profil d'Acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com> ;
- Site [www.simko.fr](http://www.simko.fr) rubrique « Appels à concurrence »

#### **15. Date d'envoi de l'avis à la publication**

Le jeudi 21 juillet 2022.